



Commission des libérations conditionnelles du Canada

Guide de demande de radiation

Instructions étape par étape
et formulaire de demande

VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE POUR SOUMETTRE UNE DEMANDE?

Communiquez avec la Commission des libérations conditionnelles du Canada :

Ligne d'information sans frais : 1-800-874-2652

expungement-radiation@pbc-clcc.gc.ca

Canada.ca/radiation

Le saviez-vous?

Vous pouvez soumettre une demande d'ordonnance de radiation directement à la Commission des libérations conditionnelles du Canada.

En vertu de la *Loi sur la radiation de condamnations constituant des injustices historiques*, la Commission des libérations conditionnelles du Canada s'inscrit comme le seul organisme fédéral responsable d'ordonner ou de refuser d'ordonner la radiation de condamnations pour des infractions admissibles qui seraient légales aujourd'hui. Les personnes reconnues coupables d'une infraction répertoriée à l'annexe de la *Loi sur la radiation* peuvent présenter une demande, ainsi que les représentants appropriés dans les cas où la personne est décédée.

Lisez attentivement ce guide avant de remplir votre demande. Il comprend un formulaire de demande à remplir et des instructions étape par étape pour vous aider à remplir la demande d'ordonnance de radiation.

Bien qu'il n'y ait pas de frais à acquitter pour une ordonnance de radiation, veuillez noter que des coûts peuvent être exigés afin d'obtenir les documents nécessaires à votre demande.

IMPORTANT!

Conservez une photocopie de tous les documents que vous soumettez à la Commission des libérations conditionnelles du Canada. Votre demande doit inclure des copies des documents officiels de la cour et/ou de la police et tout autre document requis pour votre demande, ainsi que le formulaire de demande original signé et la déclaration sous serment ou la déclaration solennelle originale (si une telle déclaration est fournie).

Étapes de la demande de radiation



ÉTAPE 1

Vérifiez si vous pouvez faire une demande

Infractions admissibles

Vous **POURRIEZ** être admissible* à présenter une demande d'ordonnance de radiation si vous, ou la personne décédée au nom de laquelle vous présentez la demande, a fait l'objet d'une condamnation en lien avec une ou plusieurs des infractions suivantes :

- › grossière indécence (ou tentative de commettre une grossière indécence);
- › sodomie (ou tentative de commettre la sodomie);
- › relations sexuelles anales (ou tentative de commettre des relations sexuelles anales);
- › maison de débauche (c'est-à-dire tenir, se trouver dans, permettre qu'un lieu soit utilisé comme ou transporter des individus à);
- › spectacle, actes ou exhibition indécents;
- › représentation théâtrale immorale, indécente ou obscène;
- › nudité;
- › provoquer la fausse couche (avortement) d'une femme ou d'une personne de sexe féminin (ou tentative de provoquer la fausse couche (avortement) d'une femme ou d'une personne de sexe féminin);
- › provoquer sa propre fausse couche (avortement) (ou tentative de provoquer sa propre fausse couche (avortement));
- › moyens ou méthodes pour provoquer une fausse couche (avortement);
- › fournir ou le fait de se procurer une substance ou un instrument pour provoquer une fausse couche (avortement); et
- › toute infraction à la *Loi sur la défense nationale* ou à toute version antérieure de la Loi pour un acte ou une omission qui constitue une infraction énumérée à l'annexe de la *Loi sur la radiation*.

* Veuillez consulter les critères énumérés à l'étape 1 pour chaque infraction avant de soumettre votre demande.

Veillez vous référer à l'annexe de la Loi afin d'obtenir une liste complète des infractions. Elle peut être trouvée ici : <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/e-21.5/page-2.html#h-206534>

Vous **N'AVEZ PAS** à faire une demande de radiation si vous :

- › avez **seulement** reçu une absolution conditionnelle ou inconditionnelle*; ou
- › avez **seulement** été condamné par un tribunal de la jeunesse ou un tribunal pour adolescents**.

* Pour de plus amples renseignements, communiquez avec les Services d'épuration des dossiers et de suspension des casiers judiciaires de la Gendarmerie royale du Canada.

** Votre casier sera détruit ou archivé à la fin de la période prévue par la *Loi sur les jeunes contrevenants* ou la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*.

ÉTAPE 1

Vérifiez si vous pouvez faire une demande (suite)

Critères

Une radiation ne peut être ordonnée que si **tous les critères pertinents** sont remplis :

Grossière indécence, sodomie, relations sexuelles anales

- L'activité pour laquelle la personne a été condamnée était exercée entre des personnes de même sexe;
- Les personnes autres que celle qui a été condamnée avaient consenti* à participer à cette activité; et
- Les personnes qui ont participé à l'activité étaient âgés de 16 ans ou plus au moment de cette activité ou assujetties à une « exception de proximité d'âge » en vertu de l'article 150.1 du *Code criminel*.

* L'article 273.1 du *Code criminel* définit le consentement comme l'accord volontaire d'une personne à participer à l'activité sexuelle en question.

Tenir, se trouver dans, ou permettre qu'un lieu soit utilisé comme une maison de débauche

- La condamnation est liée à l'association de la personne condamnée avec une maison de débauche, tenue pour la pratique d'actes indécents et non à des fins de prostitution**, où des activités sexuelles consensuelles sont vues ou pratiquées; et
- La personne condamnée n'a pas échangé d'argent pour fournir ou recevoir des services sexuels.

Transporter des individus à une maison de débauche

- La condamnation est liée à une maison de débauche tenue pour la pratique d'actes indécents et non à des fins de prostitution**, où des activités sexuelles consensuelles sont vues ou pratiquées.

Spectacle indécents, actes indécents, exhibition indécents, représentation théâtrale immorale, indécents ou obscènes et nudité

- L'activité pour laquelle la personne a été condamnée a eu lieu dans une maison de débauche où sont pratiqués des actes d'indécence et non à des fins de prostitution**, où des activités sexuelles consensuelles sont vues ou pratiquées; et
- La personne condamnée n'a pas échangé d'argent pour fournir ou recevoir des services sexuels.

** L'annexe de la *Loi sur la radiation* et le présent guide font référence à la « prostitution », qui était l'expression utilisée dans l'ancienne définition de « maison de débauche » figurant dans le *Code criminel*.

ÉTAPE 1

Vérifiez si vous pouvez faire une demande (suite)

Critères (suite)

- **Provoquer sa propre fausse couche (avortement) (ou tentative de provoquer sa propre fausse couche (avortement)); ou**
- **Fournir ou le fait de se procurer une substance ou un instrument pour provoquer sa propre fausse couche (avortement)**

- La personne condamnée était la femme ou la personne de sexe féminin qui a obtenu la fausse couche (avortement).

- **Provoquer la fausse couche (l'avortement) d'une femme ou d'une personne de sexe féminin (lorsque la personne condamnée a aidé la femme ou la personne de sexe féminin à accéder à des moyens de provoquer une fausse couche (avortement));**
- **Provoquer sa propre fausse couche (son propre avortement) (lorsque la personne condamnée a aidé la femme ou la personne de sexe féminin à accéder à des moyens de provoquer la fausse couche (avortement)); ou**
- **Fournir ou procurer une drogue ou un instrument, dans le but de provoquer une fausse couche (un avortement) (lorsque la personne condamnée a aidé à fournir ou à procurer la drogue ou l'instrument)**

- La personne condamnée a agi à la demande de la femme ou de la personne de sexe féminin enceinte.

- **Provoquer la fausse couche (l'avortement) d'une femme ou d'une personne de sexe féminin (lorsque la personne condamnée a utilisé ou aidé à utiliser les moyens de provoquer une fausse couche (avortement)); ou**
- **Fournir ou procurer une substance ou un instrument dans le but de provoquer une fausse couche (avortement) alors que la personne exerçait la fonction de docteur/docteure, infirmier/infirmière ou de sage-femme)**

- La personne condamnée était un(e) docteur/docteure, un(e) infirmier/infirmière ou une sage-femme au moment de l'infraction; et
- La personne condamnée a agi avec le consentement de la femme ou de la personne de sexe féminin enceinte.

- Les personnes condamnées pour des infractions liées à la **vente ou à la publicité de moyens ou d'une méthode permettant de prévenir une grossesse ou de provoquer un avortement** ne sont soumises à aucun critère.

**ÉTAPE
1****Vérifiez si vous pouvez faire une demande (suite)****Soumettre une demande au nom d'une personne décédée**

Les personnes suivantes **PEUVENT** présenter une demande au nom d'une personne décédée :

- › son conjoint ou conjoint de fait;
- › un membre de sa famille (p. ex. : enfant, parent, etc.);
- › son exécuteur, administrateur ou liquidateur du testament;
- › son agent ou mandataire, avocat, gardien, syndic, comité, tuteur ou curateur, ou toute autre personne nommée pour agir dans des fonctions similaires avant son décès; ou
- › tout autre individu qui, de l'avis de la Commission des libérations conditionnelles du Canada, est compétent pour agir à titre de représentant de cette personne.

IMPORTANT!

Si vous présentez une demande de radiation **au nom d'une personne décédée**, vous devez fournir la photocopie d'un document qui atteste vos liens avec cette personne et d'un document qui confirme le décès de cette personne (voir l'étape 6).

ÉTAPE 2

Obtenez les documents de la cour et/ou les documents de la police

Vous devez essayer d'obtenir les documents de la cour et/ou de la police **concernant chacune des condamnations admissibles pour lesquelles vous présentez une demande**. Cette documentation pourra servir à confirmer l'existence de la/des condamnation(s) et à démontrer à la Commission des libérations conditionnelles du Canada que les critères pertinents (voir étape 1) pour ordonner une radiation sont remplis.

Communiquez avec le tribunal qui a instruit l'affaire et/ou le service de police ayant juridiction à l'endroit où l'on a procédé à l'arrestation et demandez une copie du dossier ou des dossiers.

→ Si le tribunal et/ou le service de police n'a pas en sa possession le dossier de la/des condamnation(s), demandez que cette information soit confirmée par écrit.

Examinez les documents de la cour et/ou de la police soigneusement pour déterminer s'ils contiennent l'information concernant les critères pertinents pour ordonner une radiation.

→ Si vous **avez été incapable d'obtenir** les documents de la cour et/ou de la police (p. ex., le dossier a été détruit), ou si les documents de la cour et/ou de la police **ne démontrent pas clairement** que tous les critères pertinents pour ordonner une radiation sont remplis, **vous devez produire une déclaration sous serment ou une déclaration solennelle** (voir l'étape 4).

IMPORTANT!

Si vous n'arrivez pas à vous rappeler les détails de votre/vos condamnation(s), vous pourriez demander une copie de votre casier judiciaire du Répertoire national des casiers judiciaires tenu à jour par la Gendarmerie royale du Canada. Si vous avez un casier judiciaire dans ce répertoire, **il pourrait vous aider dans votre recherche de dossiers. Veuillez consulter l'annexe figurant à la fin de ce guide pour de l'information sur la façon d'obtenir une copie de votre casier judiciaire confirmée par des empreintes digitales.**

ÉTAPE 3

Obtenez une fiche de conduite militaire

(Uniquement pour les membres actuels et les anciens membres des Forces armées canadiennes)

L'une des condamnations pour lesquelles vous demandez une ordonnance de radiation a-t-elle eu lieu alors que vous, ou la personne décédée, étiez membre des Forces armées canadiennes?

- › **Si NON**, vous n'avez PAS besoin d'obtenir une fiche de conduite militaire. Passez à l'étape 4.
- › **Si OUI**, vous DEVEZ obtenir une copie d'une fiche de conduite militaire en communiquant par écrit avec l'organisation appropriée ci-dessous.

POUR LES MEMBRES RÉGULIERS OU LES RÉSERVISTES ACTUELS :

Vous devez obtenir une fiche de conduite militaire auprès de votre commandant.

POUR LES ANCIENS MEMBRES RÉGULIERS :

- › **Si vous, ou la personne décédée, avez quitté les Forces armées canadiennes le 1^{er} janvier 1998 ou après**, obtenez ce document auprès de la Section de l'accès à l'information et protection des renseignements personnels (AIPRP) du ministère de la Défense nationale en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* :

Directeur, Accès à l'information et protection des renseignements personnels

Quartier général de la Défense nationale
Édifice Major-Général George R. Pearkes
101, promenade Colonel By
Ottawa (Ontario) K1A 0K2

https://www.canada.ca/content/dam/dnd-mdn/migration/assets/FORCES_Internet/docs/fr/transparence/d2797-fm-1-.pdf

- › **Si vous, ou la personne décédée, avez quitté les Forces armées canadiennes avant le 1^{er} janvier 1998**, obtenez-le auprès de la direction générale de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels de Bibliothèque et Archives Canada :

Direction générale de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels

Bibliothèque et Archives Canada
550, boulevard de la Cité
Gatineau (Québec) J8T 0A7

www.bac-lac.gc.ca/fra/transparence/aiprpdp/Pages/demandes-formulaires-en-ligne.aspx

POUR LES ANCIENS RÉSERVISTES :

- › **Si vous, ou la personne décédée, avez quitté les Forces armées canadiennes le 1^{er} mars 2008 ou après**, obtenez ce document auprès de la Section de l'accès à l'information et protection des renseignements personnels (AIPRP) du ministère de la Défense nationale en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* :

Directeur, Accès à l'information et protection des renseignements personnels

Quartier général de la Défense nationale
Édifice Major-Général George R. Pearkes
101, promenade Colonel By
Ottawa (Ontario) K1A 0K2

https://www.canada.ca/content/dam/dnd-mdn/migration/assets/FORCES_Internet/docs/fr/transparence/d2797-fm-1-.pdf

- › **Si vous, ou la personne décédée, avez quitté les Forces armées canadiennes avant le 1^{er} mars 2008**, obtenez-le auprès de la direction générale de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels de Bibliothèque et Archives Canada :

Direction générale de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels

Bibliothèque et Archives Canada
550, boulevard de la Cité
Gatineau (Québec) J8T 0A7

www.bac-lac.gc.ca/fra/transparence/aiprpdp/Pages/demandes-formulaires-en-ligne.aspx

ÉTAPE 3

Obtenez une fiche de conduite militaire (suite)

(Uniquement pour les membres actuels et les anciens membres des Forces armées canadiennes)

Assurez-vous que votre demande pour obtenir une fiche de conduite militaire indique que celle-ci doit servir à une demande de radiation et qu'elle comprend les renseignements suivants :

Si vous présentez la demande en votre nom :

- › Votre prénom et nom de famille (s'ils ont changés par la suite, veuillez indiquer votre nom complet au moment de la perpétration de l'infraction);
- › Votre date de naissance;
- › Votre numéro d'identification ou de service militaire;
- › Vos dates d'enrôlement et de libération; et
- › Votre signature.

Si vous présentez la demande au nom d'une personne décédée :

- › Le prénom et le nom de la personne (s'ils ont changés par la suite, veuillez indiquer le nom complet de la personne au moment de la perpétration de l'infraction);
- › La date de naissance de la personne;
- › Le numéro d'identification ou de service militaire de la personne (s'il est connu);
- › Les dates d'enrôlement et de libération de la personne (si elles sont connues);
- › Votre prénom et votre nom de famille et votre signature à titre de demandeur;
- › Un certificat de décès ou un autre document qui atteste que la personne au nom de laquelle vous présentez une demande est décédée; et
- › Une preuve de vos liens avec la personne décédée.

Si aucune fiche de conduite militaire n'existe ou si elle ne peut être localisée, vous devez fournir une lettre du commandant ou de l'organisation appropriée qui confirme que les renseignements demandés ne sont pas disponibles.

IMPORTANT!

Si vous **avez été incapable d'obtenir** la fiche de conduite militaire (p. ex., le dossier a été détruit) ou si la fiche de conduite militaire **ne démontre pas clairement** que tous les critères pertinents pour ordonner une radiation (voir l'étape 1) sont remplis, **vous devez produire une déclaration sous serment ou une déclaration solennelle** (voir l'étape 4).

ÉTAPE 4

Préparez une déclaration sous serment ou une déclaration solennelle

Vous devez présenter **une déclaration sous serment ou une déclaration solennelle** avec votre demande de radiation :

- › Si vous avez été incapable d'obtenir les documents de la cour et/ou de la police et/ou la fiche de conduite militaire parce que le délai de conservation des documents a expiré ou pour une autre raison; **OU**
- › Si vous avez été en mesure d'obtenir les documents de la cour et/ou de la police et/ou la fiche de conduite militaire, mais ceux-ci ne démontrent pas clairement que les critères pertinents sont remplis.

Votre déclaration sous serment ou déclaration solennelle doit présenter des renseignements qui adressent tous les critères pertinents pour chaque condamnation qui fait l'objet d'une demande d'ordonnance de radiation **SI** ces renseignements ne sont pas contenus dans les documents de la cour et/ou de la police et/ou la fiche de conduite militaire que vous fournissez. **Veillez consulter l'étape 1 pour la liste complète des critères pertinents pour ordonner une radiation.**

Assurez-vous que votre **déclaration sous serment** ou votre **déclaration solennelle** comprend également les renseignements suivants :

- › les efforts raisonnables que vous avez déployés pour obtenir les documents;
- › les raisons pour lesquelles vous n'avez pas pu les obtenir (p. ex., les dossiers ont été perdus ou détruits);
- › votre déclaration sous serment ou votre déclaration solennelle sert à appuyer votre demande d'ordonnance de radiation;
- › votre prénom et votre nom de famille;
- › votre date de naissance;
- › votre adresse;
- › l'infraction ou les infractions qui font l'objet de votre demande, la(les) date(s) et le(s) lieu(x) de la condamnation ou des condamnations et le nom du tribunal ou des tribunaux qui ont instruit le cas ou les cas;
- › si vous présentez la demande au nom d'une personne décédée, le prénom et le nom de celle-ci et sa date de naissance; et
- › votre signature et la date de la signature.

La déclaration sous serment ou la déclaration solennelle doit être signée par un juge de paix, un avocat, un procureur, un notaire public, un commissaire à l'assermentation ou un autre responsable désigné et doté du pouvoir de signer votre déclaration sous serment ou votre déclaration solennelle.

Vous trouverez des exemples de déclaration sous serment ou de déclaration solennelle à la fin de ce guide pour vous aider.

ÉTAPE
5

Obtenez une photocopie d'une pièce d'identité

Vous devez présenter une photocopie lisible d'un document valide qui atteste votre identité. Ce document émis par le gouvernement (fédéral, provincial, territorial ou municipal) doit comporter votre nom, votre date de naissance et votre signature (par exemple un permis de conduire, une carte d'assurance maladie ou un passeport).

ÉTAPE
6

Obtenez une photocopie d'un document qui atteste vos liens avec la personne décédée ET une preuve de décès

Si vous présentez une demande de radiation **au nom d'une personne décédée**, vous devez aussi présenter une copie de ce qui suit :

1. un document qui atteste vos liens avec cette personne.

Par exemple : si vous êtes l'enfant de la personne décédée, vous pourriez fournir une copie de la version intégrale de votre certificat de naissance de façon à établir vos liens.

2. le certificat de décès de la personne.

Si vous ne pouvez pas obtenir une copie du certificat de décès, un autre document peut être fourni, incluant une déclaration signée par un médecin, un coroner ou un entrepreneur de pompes funèbres, ou un avis de décès émis par le Chef d'état-major du ministère de la Défense nationale, entre autres.

La Commission des libérations conditionnelles du Canada envisagera d'accepter toutes les preuves raisonnables qui établissent vos liens avec la personne décédée et son décès.

ÉTAPE 7

Remplissez le formulaire de demande de radiation

Veillez utiliser le **formulaire de demande de radiation** qui se trouve à la fin de ce guide.

- Si vous présentez une demande **en votre propre nom**, veuillez remplir les parties A, C, D et E.
- Si vous présentez une demande **au nom d'une personne décédée**, veuillez remplir les parties B, C, D et E.

- Le formulaire de demande peut être rempli en ligne, imprimé et signé. Si vous le remplissez à la main, veuillez le faire en lettres moulées, de façon claire, à l'encre bleue ou noire seulement.
- Vous devez répondre à toutes les questions au complet et avec honnêteté. Si vous dissimulez des renseignements ou si vous faites des déclarations fausses ou trompeuses, votre demande pourrait être rejetée.
- Au besoin, vous pouvez joindre des pages supplémentaires au formulaire afin d'inclure tous les renseignements requis. La Commission des libérations conditionnelles du Canada se réserve le droit de vous contacter afin d'obtenir des renseignements supplémentaires pour le traitement de votre demande.

IMPORTANT!

La Commission des libérations conditionnelles du Canada doit pouvoir communiquer avec vous directement. Si vous changez d'adresse postale après avoir présenté votre demande, veuillez en informer la Commission des libérations conditionnelles du Canada par écrit. Assurez-vous que votre lettre comporte les éléments suivants :

- Votre nom;
- Le numéro de référence de votre demande;
- Votre nouvelle adresse postale; et
- Votre signature.

Faites parvenir votre lettre à :

Commission des libérations conditionnelles du Canada
Division de la clémence et de la suspension du casier
410, avenue Laurier Ouest, 5^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0R1

ÉTAPE
8

Remplissez cette liste de vérification avant d'envoyer votre demande de radiation par la poste

LISTE DE VÉRIFICATION DE LA DEMANDE DE RADIATION :

Avez-vous inclus ces documents dans votre demande ?

- Photocopie des **documents de la cour et/ou de la police** (explication à l'étape 2).
- Photocopie de la **fiche de conduite militaire**, s'il y a lieu (explication à l'étape 3).
- **Déclaration sous serment ou déclaration solennelle** originale, s'il y a lieu (explication à l'étape 4).
- Photocopie de votre **pièce d'identité** (explication à l'étape 5).
- Photocopie d'une **preuve des liens** avec la personne décédée et d'une **preuve de décès**, s'il y a lieu (explication à l'étape 6).
- **Formulaire de demande** original signé (explication à l'étape 7).

Avant de mettre votre demande à la poste, assurez-vous d'avoir :

- répondu à toutes les questions avec exactitude et au complet;
- signé et daté le formulaire de demande, que la demande ait été faite en votre nom ou au nom d'une personne décédée; et
- photocopié tous les documents concernant votre demande pour vos dossiers à des fins de consultation ultérieure.

→ Envoyez votre **formulaire de demande** et tous les **documents à l'appui** par la poste à la Commission des libérations conditionnelles du Canada à l'adresse suivante :

Commission des libérations conditionnelles du Canada
Division de la clémence et de la suspension du casier
410, avenue Laurier Ouest, 5^e étage
Ottawa, Ontario K1A 0R1

Si vous éprouvez des difficultés à fournir une copie de ce document, veuillez communiquer avec la Commission des libérations conditionnelles du Canada au 1-800-874-2652 ou à expungement-radiation@pbc-clcc.gc.ca.

Exemple de déclaration sous serment/déclaration solennelle si vous faites une demande en votre nom

Déclaration sous serment/déclaration solennelle de [NOM complet]

Je, [NOM complet (avec le deuxième prénom le cas échéant)], dont la date de naissance est le [date], et dont l'adresse du domicile est le [adresse complète], [déclare ou jure solennellement] que :

[Je fais cette déclaration sous serment/je fais cette affirmation solennelle] à l'appui de ma demande d'ordonnance de radiation et à ce titre, je déclare avoir une connaissance personnelle de la présente affaire.

- Le [date de la déclaration de culpabilité], j'ai fait l'objet d'une déclaration de culpabilité pour [type d'infraction], par le tribunal de [nom du tribunal] dans la ville de [nom de la ville] et dans la province ou le territoire [nom de la province ou du territoire].
- Le [date], j'ai assisté à [nom du tribunal] afin d'obtenir une copie des documents pertinents à cette condamnation, mais le tribunal m'a fait savoir que les documents ont été détruits. Je joins à cette [déclaration sous serment ou déclaration solennelle] la lettre du tribunal datée du [date] attestant ce fait.
- Le [date], j'ai assisté au [nom du service de police] afin d'obtenir une copie des documents pertinents à cette condamnation, mais le service de police m'a fait savoir que les documents ont été détruits. Je joins à cette [déclaration sous serment ou déclaration solennelle] la lettre du service de police datée du [date] attestant ce fait.
- *Indiquez comment tous les critères pertinents pour ordonner une radiation sont remplis. Consultez l'étape 1 du guide pour la liste complète des critères requis pour ordonner une radiation.*

Veillez fournir suffisamment de détails afin de démontrer clairement à la Commission des libérations conditionnelles du Canada comment les critères sont remplis.

[FAIT SOUS SERMENT OU AFFIRMÉ SOLENNELLEMENT] DEVANT MOI dans la ville de (nom de la ville)

Dans la province/le territoire de (nom de la province ou du territoire)

Ce _____ jour de _____ (mois) (année) _____

Commissaire à l'assermentation (ou un avocat, ou toute autre personne habilitée à recevoir des affidavits)

[NOM complet]
Signature

Exemple de déclaration sous serment/déclaration solennelle si vous faites une demande au nom d'une personne décédée

Déclaration sous serment/déclaration solennelle de [NOM complet]

Je, [NOM complet (avec le deuxième prénom le cas échéant)], dont la date de naissance est le [date], et dont l'adresse du domicile est le [adresse complète], [déclare ou jure solennellement] que :

[Je fais cette déclaration sous serment/je fais cette affirmation solennelle] à l'appui de ma demande d'ordonnance de radiation au nom de [nom complet du défunt et date de naissance] et à ce titre, je déclare avoir une connaissance personnelle de la présente affaire.

- Le [date de la déclaration de culpabilité], [nom de la personne pour laquelle je fais une demande] a fait l'objet d'une déclaration de culpabilité pour [type d'infraction], par le tribunal de [nom du tribunal] dans la ville de [nom de la ville] et dans la province ou le territoire [nom de la province ou du territoire].
- Le [date], j'ai assisté à [nom du tribunal] afin d'obtenir une copie des documents pertinents à cette condamnation, mais le tribunal m'a fait savoir que les documents ont été détruits. Je joins à cette [déclaration sous serment ou déclaration solennelle] la lettre du tribunal datée du [date] attestant ce fait.
- Le [date], j'ai assisté au [nom du service de police] afin d'obtenir une copie des documents pertinents à cette condamnation, mais le service de police m'a fait savoir que les documents ont été détruits. Je joins à cette [déclaration sous serment ou déclaration solennelle] la lettre du service de police datée du [date] attestant ce fait.
- Et, au meilleur de ma connaissance : *Indiquez comment tous les critères pertinents pour ordonner une radiation sont remplis. Consultez l'étape 1 du guide pour la liste complète des critères requis pour ordonner une radiation.*

Veillez fournir suffisamment de détails afin de démontrer clairement à la Commission des libérations conditionnelles du Canada comment les critères sont remplis.

[FAIT SOUS SERMENT OU AFFIRMÉ SOLENNELLEMENT] DEVANT MOI dans la ville de (nom de la ville)

Dans la province/le territoire de (nom de la province ou du territoire)

Ce _____ jour de _____ (mois) (année) _____

Commissaire à l'assermentation (ou un avocat, ou toute autre personne habilitée à recevoir des affidavits)

[NOM complet]
Signature

Instructions pour obtenir une copie de votre casier judiciaire à partir d'empreintes digitales

Ceci s'applique uniquement aux demandeurs vivants

Afin de faciliter la collecte de vos documents de la cour et/ou de la police pour une demande de radiation, une vérification de casier judiciaire à partir d'empreintes digitales peut être faite en ayant recours à une demande de type **Loi sur la protection des renseignements personnels**.

Ce type de demande déterminera si vous avez un casier judiciaire existant dans le Répertoire national des casiers judiciaires de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Si un casier judiciaire existe, une copie de celui-ci vous sera fournie sous la forme d'un rapport contenant des renseignements, tels que des numéros de dossier, la date et le lieu de la condamnation, les accusations et les décisions judiciaires.

Cette information peut vous aider à identifier le(s) tribunal(aux) approprié(s) et/ou le(s) service(s) de police à contacter, dans le but de simplifier le processus de collecte des documents pertinents et nécessaires à votre demande de radiation.

Un rapport contenant une copie du contenu de votre vérification de casier judiciaire ou une lettre indiquant qu'il n'existe aucun casier judiciaire sera envoyé(e) à votre adresse postale.

Veillez noter que si vous choisissez de partager votre rapport de dossier criminel complet avec la Commission des libérations conditionnelles du Canada, seules les informations pertinentes à la demande de radiation seront utilisées pour le traitement.

Voici les étapes à suivre pour obtenir une vérification de casier judiciaire à partir d'empreintes digitales à partir du Répertoire national des casiers judiciaires de la GRC, en vertu du : **type de demande de la Loi sur la protection des renseignements personnels**.

1. Vous devez vous présenter à un service de police local ou à une agence privée accréditée pour prendre vos empreintes digitales. Pour plus d'informations, consultez :
<https://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/ou-puis-obtenir-verification-casier-judiciaire>
2. Vous devrez fournir deux pièces d'identité, soit une pièce d'identité valide avec photo émise par le gouvernement, ainsi que les renseignements suivants :
 - votre nom complet
 - votre date de naissance
 - votre sexe
 - votre adresse postale
 - votre numéro de téléphone, numéro de télécopieur ou adresse courriel.
3. Vous devez mentionner que vous demandez une vérification du casier judiciaire de **type Loi sur la protection des renseignements personnels**. Indiquez que vous souhaitez obtenir une copie des « données de votre casier judiciaire de la GRC, y compris les antécédents criminels actifs, le dossier de réhabilitation et les dossiers archivés ».
4. Vous devez présenter une copie de la « **Lettre d'instructions pour les personnes qui soumettent une demande d'ordonnance de radiation** » ci-jointe à la personne qui prendra vos empreintes digitales.



Lettre d'instructions pour les personnes qui soumettent une demande d'ordonnance de radiation et qui demandent une vérification de casier judiciaire

Instructions pour le demandeur :

- Présentez une copie des instructions suivantes à l'agence qui prend vos empreintes digitales aux fins de votre demande de radiation.

Instructions pour l'agence :

- Objet : Vérification du casier judiciaire basée sur les empreintes digitales aux fins d'une demande d'ordonnance de radiation.
- Demande de type *Loi sur la protection des renseignements personnels* – Autre.
- Utilisez le type de demande : *Loi sur la protection des renseignements personnels* – Type de sous-demande – Autre.
- Spécificités de la demande/Fournir des détails : demande de radiation, active, suspendue, archivée.
- Envoyez la zone des résultats : individu. (Cela doit être l'adresse postale du demandeur, ne peut pas être une tierce partie).

**Si vous désirez de plus amples renseignements, veuillez envoyer un courriel à
CCRTIS-SCICTR@rcmp-grc.gc.ca.**

**DEMANDE D'UNE ORDONNANCE DE RADIATION CONFORMÉMENT À
LA LOI SUR LA RADIATION DE CONDAMNATIONS CONSTITUANT DES INJUSTICES HISTORIQUES**

Veuillez écrire clairement en utilisant de l'encre noire ou bleue.

IMPORTANT - SI VOUS FAITES UNE DEMANDE EN VOTRE PROPRE NOM, VEUILLEZ REMPLIR LES PARTIES A, C, D ET E.
SI VOUS FAITES UNE DEMANDE AU NOM D'UNE PERSONNE DÉCÉDÉE, VEUILLEZ REMPLIR LES PARTIES B, C, D ET E.**PARTIE A : RENSEIGNEMENTS PERSONNELS – Vous devez répondre à toutes les questions****1. Quel est votre nom légal au complet?**

Nom(s) de famille	Prénom(s)
-------------------	-----------

2. Quel est votre préférence de nom d'usage pour la correspondance avec la Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC)? Laissez vide si votre préférence de nom d'usage est votre nom légal au complet (question 1).

Nom(s) de famille	Prénom(s)
-------------------	-----------

3. Avez-vous déjà utilisé un ou plusieurs noms autres que votre nom légal ci-dessus (incluant les surnoms et/ou alias)?
 Non Oui Si OUI, veuillez écrire les autres noms ci-dessous :

Autre(s) nom(s) de famille	Autre(s) prénom(s)

4. Quelle est votre date de naissance? (AAAA-MM-JJ) : _____**5. Si une ou plusieurs de vos condamnations ont eu lieu pendant que vous étiez membre des Forces armées canadiennes, veuillez consulter l'étape 3 du guide et nous fournir les renseignements suivants :**
 Membre régulier ou réserviste Ancien membre régulier Ancien réserviste

Numéro d'identification ou de service militaire : _____

Date d'enrôlement (AAAA-MM-JJ) : _____ Date de libération (AAAA-MM-JJ) : _____

Si vous êtes un membre actuel, indiquez le nom et l'adresse de votre commandant(e) : _____

PARTIE B : À remplir seulement si vous faites une demande au nom d'une personne décédée**RENSEIGNEMENTS PERSONNELS – Vous devez répondre à toutes les questions****6. Quel est votre nom légal au complet?**

Nom(s) de famille	Prénom(s)
-------------------	-----------

7. Quel est votre préférence de nom d'usage pour la correspondance avec la CLCC? Laissez vide si votre préférence de nom d'usage est votre nom légal au complet (question 6).

Nom(s) de famille	Prénom(s)
-------------------	-----------

8. Vous faites une demande au nom d'une personne décédée. Quelle est votre relation à cette personne?

- Conjoint ou conjoint de fait
- Membre de la famille (p. ex. : enfant, parent, etc.). Veuillez spécifier : _____
- Exécuteur ou administrateur ou liquidateur du testament
- Agent ou mandataire, avocat, gardien, syndic, comité, tuteur ou curateur, ou toute autre personne nommée pour agir dans des fonctions similaires avant le décès de la personne
- Autre – Veuillez fournir les détails de votre relation avec la personne décédée. La CLCC déterminera si vous êtes autorisé(e) à présenter cette demande. Veuillez spécifier : _____

▶ Une preuve de la nature de votre relation avec la personne doit être fournie. Veuillez consulter l'étape 6 du guide pour de plus amples renseignements.

▶ Une preuve de décès doit être fournie. Veuillez consulter l'étape 6 du guide pour de plus amples renseignements.

RENSEIGNEMENTS SUR LA PERSONNE DÉCÉDÉE – Veuillez fournir le plus de renseignements possibles**9. Quel était le nom légal au complet de la personne?**

Nom(s) de famille	Prénom(s)
-------------------	-----------

10. Cette personne a-t-elle déjà utilisé un ou plusieurs noms autres que le nom légal indiqué ci-dessus (incluant des surnoms et/ou alias)?

Non Oui Si OUI, veuillez écrire les autres noms ci-dessous :

Autre(s) nom(s) de famille	Autre(s) prénom(s)

11. Quelle était la date de naissance de la personne? (AAAA-MM-JJ) :**12. Si une ou plusieurs des condamnations ont eu lieu pendant que cette personne était membre des Forces armées canadiennes, veuillez consulter l'étape 3 du guide et nous fournir les renseignements suivants :**

Ancien membre régulier Ancien réserviste

Numéro d'identification de service militaire (si connu) :

Date d'enrôlement (si connue) (AAAA-MM-JJ) : _____ Date de libération (si connue) (AAAA-MM-JJ) :

PARTIE C : COORDONNÉES – Vous devez répondre à toutes les questions

► Si vos coordonnées changent, vous devez en aviser la CLCC par écrit, avec votre signature.

13. Voulez-vous recevoir les renseignements en français ou en anglais? Français Anglais

14. Quelle est votre adresse postale?

Numéro de l'appartement/de la maison et nom de la rue/case postale		Ville
Province/Territoire	Code postal	Pays

15. Quel est votre numéro de téléphone?

16. Pouvons-nous laisser un message vocal? Non Oui

17. La CLCC peut-elle vous contacter par courriel? Non Oui

Si OUI, veuillez indiquer votre adresse courriel :

18. Pouvons-nous communiquer avec une autre personne à propos de cette demande? Non Oui

Si OUI, veuillez indiquer leur nom et numéro de téléphone :

Nom	Numéro de téléphone
-----	---------------------

PARTIE D : RENSEIGNEMENTS SUR LA/LES CONDAMNATION(S)

19. Veuillez fournir une liste de TOUTES les condamnations pour les infractions énumérées à l'annexe de la Loi sur la radiation de condamnations constituant des injustices historiques pour lesquelles vous demandez une ordonnance de radiation (utilisez des feuilles séparées au besoin). Voir l'étape 1 du guide pour une liste complète des infractions admissibles. La CLCC n'envisagera pas de radier les condamnations pour les infractions qui ne sont pas admissibles.

Infraction	Service de police qui a fait l'arrestation	Tribunal (rue, ville, province)	Peine	Date (AAAA-MM-JJ)

Veuillez vous assurer que toutes les condamnations admissibles sont incluses dans cette demande. La CLCC n'envisagera d'ordonner la radiation des condamnations que pour celles demandées spécifiquement par le demandeur.

20. Un pardon ou une suspension du casier a-t-il/elle été accordé(e) à la personne pour qui cette demande de radiation est soumise?

Non

Inconnu

Oui

Si OUI, veuillez fournir les renseignements suivants :

Date (AAAA-MM-JJ)

Numéro de référence (si connu)

21. FACULTATIF : Fournir le numéro du sommaire des empreintes digitales/casier judiciaire - SED (si connu) :

PARTIE E : AUTORISATION DU DEMANDEUR

Les renseignements que vous fournissez dans cette demande sont recueillis sous l'autorité de la *Loi sur la radiation de condamnations constituant des injustices historiques* dans le but de traiter votre demande d'ordonnance de radiation. Vous avez le droit d'accéder à vos renseignements personnels, à ce qu'ils soient protégés, et de demander que des corrections leurs soient apportées en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Les renseignements personnels recueillis durant le traitement de votre demande seront conservés dans le fichier de renseignements personnels numéro CLCC PPU 010 et peuvent être consultés et évalués aux fins d'exactitude en envoyant une demande par écrit au Coordonnateur de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels, Commission des libérations conditionnelles du Canada, 410, Avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0R1. Les renseignements personnels exclus, obtenus de partenaires externes au cours du traitement de cette demande ne peuvent être fournis sur demande.

Vous devez signer ce formulaire et y apposer la date pour confirmer ce qui suit : Je comprends que les renseignements peuvent être utilisés afin de prendre une décision de radiation et utilisés à des fins d'enquêtes. J'autorise la divulgation de renseignements personnels pertinents fournis dans cette demande à la personne-ressource identifiée à la question 18, le cas échéant, et aux participants du système de justice tels que définis dans le *Code criminel*, selon ce qui peut être jugé nécessaire aux fins de l'enquête relative à cette demande et à la mise en œuvre de la décision.

Je comprends que la CLCC se réserve le droit de me contacter pour obtenir des renseignements supplémentaires afin de contribuer au traitement de ma demande. Je confirme que les déclarations que j'ai faites sont vraies et complètes au meilleur de ma connaissance et que je m'engage par la présente à informer la CLCC de tout changement relatif à ma demande.

Nom (en lettres moulées)

Signature

Date (AAAA-MM-JJ)

BESOIN D'AIDE?

Contactez la Commission des libérations conditionnelles du Canada

1-800-874-2652

expungement-radiation@pbc-clcc.gc.ca

Canada.ca/radiation